

Délibération N° 2023.12.009

OBJET : SEASY-AEP – BUDGET PRIMITIF 2024

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le DOUZE DECEMBRE à 18h30, les représentants des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines, légalement convoqués, se sont réunis, dans la salle du Conseil Municipal à Longvilliers, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALARDEAU.

Sont Présents :

	DELEGUES	SEASY	CARTE AEP	CARTE ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AMARAL Sandra	X	X	X
	BAGUENIER Arnaud	X	X	X
	BERNIER Didier	X	X	X
	BICENKO Katherine	X	X	X
	BOURGY Marc	X	X	X
	CHANCLUD Maurice	X	X	X
	COQUELLE Daniel (pouvoir de LELARGE Alain)	X	X	X
	DRAPIER Valère	X	X	X
	GATINEAU Christian	X	X	X
	GODEAU Hervé	X	X	X
	JEGAT Joëlle	X	X	X
	KRAEMER Gérard	X	X	X
	LE SCIELLOUR Claude	X	X	X
	LOPEZ Antoine	X	X	X
	MALARDEAU Jean-Pierre	X	X	X
	PORTHAULT Jérôme	X	X	X
	PRUVOST Pascal	X	X	X
	SAISY Hugues	X	X	X
	TROGER Jacques (pouvoir de BARDIN Dominique)	X	X	X
CA ETAMPOIS				
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent	X	X	
CORBREUSE	CORREIA José	X	X	X
	SARRAZIN Fabrice	X	X	X
GARANCIERE-EN-BEAUCE				
	TOTAUX	22 (2 pouvoirs)	22 (2 pouvoirs)	21 (2 pouvoirs)

Autres personnes présentes

Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services
Madame Marie-Aude de MOLLIENS Directeur Général Adjoint

Absents excusés : Dominique BARDIN qui donne pouvoir à Jacques TROGER ; Isabelle COPETTI ; Ghislaine COURTE ; Alain LELARGE qui donne pouvoir à Daniel COQUELLE.

Madame Joëlle JEGAT est élue secrétaire de séance.

Date de convocation	05/12/2023
Nombre de délégués en exercice	40
Nombre de délégués prenant part au vote	22
Pour	24
Contre	-
Abstentions	-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M49 ;

VU le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 22 novembre 2023 ;

VU le projet de budget primitif 2024 ;

VU la délibération de ce jour fixant les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

Adopte le budget primitif 2024 qui s'établit comme suit :

Section d'exploitation

Chapitres		Montants	Chapitres		Montants
011	Charges à caractère général	1.338.100 €	042	Opérations ordre entre sections	110.000 €
012	Charges de personnel	1.291.900 €	70	Vente de produits et services	4.310.000 €
014	Atténuation de produits	725 000 €	75	Autres produits de gestion courante	5.500 €
022	Dépenses imprévues	20.000 €			
023	Virement à la section d'investissement	270.700 €			
042	Opérations ordre entre sections	650.000 €			
65	Autres charges de gestion	71.720 €			
67	Charges exceptionnelles	58.080 €			
	TOTAL	4.425.500 €		TOTAL	4.425.500 €

Section d'investissement

Chapitres		Montants	Chapitres		Montants
020	Dépenses imprévues	1.200 €	040	Opérations d'ordre entre sections	650.000 €
16	Emprunts	44.500 €	021	Virement section exploitation	270.700 €
21	Immobilisations corporelles	765.000 €			
040	Opérations d'ordre entre sections	110.000 €			
	TOTAL	920.700 €		TOTAL	920.700 €

Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant



Le Président : *Jean-Pierre MALARDEAU*

Fait à Ablis, le 13 Décembre 2023